

Contribution de la SFMPOT au futur plan greffe

Ce document propose des axes stratégiques et opérationnels mettant en valeur la contribution des médecins de coordination des prélèvements d'organes et de tissus.

1. Amont de la greffe, dépistage et gestion de la maladie causale

Pas d'élément supplémentaire par rapport au plaidoyer

2. Accès à la liste d'attente et attribution des greffons

Pas d'élément supplémentaire par rapport au plaidoyer

3. Registres et données gérées par l'ABM

Pas d'élément supplémentaire par rapport au plaidoyer

4. Prélèvement d'organes : qualité et sécurité

Les équipes de coordination hospitalière, le réseau de prélèvement d'organes et de tissus et les établissements supports doivent définir eux-mêmes des objectifs de recensements, prélèvements. Ces objectifs doivent être partagés et les deltas observés doivent faire l'objet d'une analyse annuelle.

5. Place de l'intelligence artificielle

Pas d'élément supplémentaire par rapport au plaidoyer

6. Prélèvement et greffe de tissus

Pas d'élément supplémentaire par rapport au plaidoyer

7. Financement des activités

Développer une finance analytique des activités.

8. Attractivité des métiers

Le modèle Espagnol est depuis longtemps très efficient et fait office de Gold standard. Néanmoins ce modèle contrairement au modèle français est très médicalisé. La SFMPOT ne souhaite pas modifier l'architecture des équipes de CHPOT françaises basée sur des équipes paramédicales efficientes, en collaboration et sous la responsabilité du médecin coordonnateur en charge du dossier.

Il nous semble néanmoins majeur qu'une formation spécifique de médecine de coordination des Prélèvements d'organes et de tissus soit définie et formalisée par la SFMPOT en collaboration avec l'ABM.

9. Communication sur le don d'organes et de tissus

Il faut renforcer les moyens alloués aux équipes de coordination pour leur mission d'accompagnement des proches de donneur notamment à distance du don. Cela soit passer par une formation spécifique à ces questions et un renforcement des effectifs en vue de ces missions.